

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME



OBJECTIFS

- 1- Maîtriser les fondamentaux de l'urbanisme
- 2- Comprendre les aspects réglementaires
- 3- Connaître les outils de planification et de maîtrise foncière
- 4- Comprendre la fiscalité de l'urbanisme

Durée : 7 à 20h
(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Principes généraux du code de l'urbanisme
- Urbanisme réglementaire et individuel
- Documents locaux d'urbanisme
- Les procédures d'aménagement

LES OUTILS DE PLANIFICATION

- SCOT schéma de cohérence territoriale et plan d'urbanisme PLU
- PADD projet d'aménagement et développement durable
- OAP orientations d'aménagement et de programmation

LES OUTILS DE MAÎTRISE FONCIÈRE

- Le droit de péremption
- La procédure d'expropriation publique
- La taxe d'aménagement

LA FISCALITÉ DE L'URBANISME

- Les principes de la fiscalité



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE